

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TROIS MOIS... 13 fr. 50... SIX MOIS... 26 fr... UN AN... 50 fr... NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE... Les autres Départements et l'étranger, les frais de poste en sus.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poitrains, 42. Les Abonnements et Annonces sont... à PARIS chez M. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES, à l'Office de Publication.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Paris, 6 mars. — Au cours de son audition par la commission d'enquête, le ministre de la guerre a été interrogé sur le projet de réduction de deux ans du service militaire.

ASILES D'ALCOOLIQUES

L'alcoolisme est une plaie de notre société malade. Tout le monde en convient. Mais quels remèdes apporter à ce mal terrible? En France, on en a déjà essayé plusieurs: nous citerons la loi de 1873 contre l'ivresse publique et celle du 24 juillet 1889 édictant la déchéance paternelle pour les cas d'ivrognerie habituelle.

Parmi tous ces remèdes, plus ou moins inefficaces, nous en signalerons particulièrement un sur lequel le conseil supérieur de l'Assistance publique, réuni actuellement en session ordinaire, est appelé à délibérer: c'est la création d'asiles spéciaux de traitement pour les buveurs éméchés.

Il ne s'agit point ici de prévenir le développement du mal, mais seulement d'essayer de guérir, en les mettant dans l'impuissance de nuire, les ivrognes récidivistes, véritables chevaux de retour de l'alcoolisme, selon l'énergique expression du docteur Legrain, qu'on voit faire, pendant toute leur existence, la navette entre le cabaret et l'asile d'aliénés, en faisant de temps en temps une station chez le juge d'instruction pour délit commis pendant l'ivresse.

L'alcoolisme chronique étant un vrai malade, il était logique qu'on le traitât comme tel et qu'on créât pour lui des hospices spéciaux, distincts des asiles d'aliénés. Dès 1889, le Congrès de médecine mentale de Paris adoptait un vœu dans ce sens. En voici le texte:

Le Congrès, en présence du danger dont l'alcoolisme menace la société, la famille, l'individu, émet le vœu: Qu'il soit pourvu, par la création d'un ou plusieurs établissements spéciaux, à l'internement des ivrognes d'habitude, des alcoolisés ayant commis des crimes ou des délits, et ayant bénéficié d'une ordonnance de non-lieu en raison de leur état mental;

Qu'à la durée de leur internement soit déterminée par les tribunaux après enquête médico-légale. Qu'à la sortie, même à l'expiration du terme fixé, puisse être adjournée à l'aliéné le reconçu légitimement suspect de rechutes; Que ces établissements, ayant le caractère de maisons de traitement et non de maisons de répression, soient organisés avec une discipline sévère et que le travail y soit imposé.

Tel était le vœu formulé par le Congrès médical de 1889. L'idée a lentement fait son chemin. En 1892, M. Monod faisait mettre la question à l'ordre du jour du Conseil supérieur de l'Assistance publique. L'année suivante, la quatrième section chargée de ses membres de rédiger un rapport, lequel va être enfin discuté, ces jours-ci, par ledit Conseil.

Nous ne pouvons préjuger quelle sera la décision adoptée, et si, en particulier, les membres de l'Assemblée seront unanimes à demander pour la justice française (ce qui est assurément, dans l'affaire, le point le plus controversable), le pouvoir de faire interner, jusqu'à guérison complète, messieurs les ivrognes récidivistes. Nous craignons fort que médecins, hygiénistes et hommes d'Etat discutent encore longtemps, sans aboutir à une solution précise, tandis qu'à l'étranger, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, la création de maisons spéciales destinées au traitement des buveurs est un fait réalisé depuis des années et des années.

M. CONSTANS

Paris, 6 mars. — Nous avons relaté et signalé les premiers tâtonnements de M. Constans, qui se prodigue beaucoup depuis quelques temps et semble vouloir prouver qu'il ne considère nullement son rôle politique comme terminé et qu'il n'entend pas s'assourdir dans le coma sénatorial.

Une information du Figaro parue hier et une note publiée de l'officier Courrier du Soir sont venues corroborer, juste à point, nos appréciations et nos remarques. M. Constans se prodigue beaucoup. A la soirée qu'il a hier et sur canons de explorer, il a fait le tour des salons, ayant Mme Leygues à son bras. Quelques jours auparavant, M. Hanoulx l'invitait, ainsi que Mme Constans, au déjeuner de gala qu'il offrait au marchand Martinet Campor.

Entre temps, l'ex-ministre se montrait à la soirée donnée par M. et Mme Charpentier en l'honneur d'Edmond de Goncourt. Tout ceci prouve surabondamment que M. Constans n'est pas encore le prétre sans invulnérables de Luxembourg. Il lui semble assez facile de le devenir. Lequel? Il semble assez facile de le devenir. En effet, M. Constans, qui aurait vivement désiré une grande ambassade à l'étranger et renoncer, ses habitudes asiatiques empêchant qu'il soit jamais persona grata auprès des cours européennes.

Mais il est un poste important que M. Constans semble avoir convoité depuis longtemps: c'est celui de gouverneur général de l'Algérie. C'est à propos, que le gouverneur général actuel, M. Cambon, très attaqué il y a quelques mois, va quitter ses hautes fonctions, maintenant que le budget de l'Algérie est voté. Il désire obtenir le poste de gouverneur général de l'Algérie. M. Cambon, très attaqué il y a quelques mois, va quitter ses hautes fonctions, maintenant que le budget de l'Algérie est voté. Il désire obtenir le poste de gouverneur général de l'Algérie.

Enfin, M. F. Faure ne semble pas professeur pour ce dernier M. Carnot surmont M. Casimir Périer. Le rôle de M. Constans n'est donc point terminé. D'après des bruits dont il est difficile de contrôler la valeur, l'empereur Guillaume, en raison de l'acceptation par la France de son invitation aux fêtes de Kiel, retarderait à 8 ou 10 jours l'inauguration qui devait avoir lieu le 17 juin. Le prétexte serait la glace qui, à cette date, obstruerait encore le canal. La raison véritable, c'est le désir d'éviter la date du 17 juin qui coïncide avec l'anniversaire de Waterloo.

Les commentaires de la presse russe. Saint-Petersbourg, 6 mars. — Les Novosti approuvent la décision de la France de participer aux fêtes du canal de la Baltique. Ils disent que cette décision ne changera pas sensiblement les relations franco-allemandes, mais contribuera à leur affermissent et rendra moins tendue la situation générale en Europe. Pour les patriotes français, il y a rien d'offensant dans la décision. Ils pourraient, au contraire, s'offenser si l'Allemagne n'avait pas invité la France à cette fête internationale.

Le journal de Saint-Petersbourg exprime le désir que dans la presse française, on cesse une polémique irritante sur une question déjà tranchée. Paris, 6 mars. — On lit dans une note d'ailleurs officielle du Courrier du Soir: L'Empereur de Russie a décidé de visiter l'inauguration du canal de Kiel et sera servi à rapprocher davantage la France et la Russie et à rendre plus aisées certaines relations qui se trouvaient en suspens entre les deux puissances.

Le gouvernement français avait demandé l'extradition de Herz, cette demande n'eut pas de résultat par suite de l'état de santé de Herz et de son refus de se rendre en France. On ne s'en préoccupe plus. Le gouvernement français avait demandé l'extradition de Herz, cette demande n'eut pas de résultat par suite de l'état de santé de Herz et de son refus de se rendre en France. On ne s'en préoccupe plus.

LES FÊTES DE KIEL

Une nouvelle dépêche de M. Deroulède. Paris, 6 mars. — Comme complément à sa dépêche d'hier, M. Paul Deroulède vient d'adresser, toujours au sujet de la participation de la France à la cérémonie de Kiel, la dépêche suivante à MM. Marcel Habert, Gauthier de Clagny et Paul Baudouin: «Champagne-Fontaine, 6 mars. — C'est après avoir consulté la Russie que la France a consenti à aller se mettre à la remorque de ce grand homme d'Etat. Les officiers qui s'évertuent à réhabiliter cette navrante dénomination, regardent les faits bien en face. Leur évidence interdit tout commentaire.

Le professeur d'Allemagne a grand intérêt à démontrer à la Russie que l'antagonisme entre la France et la Russie, basé sur la supériorité de la politique française, n'a jamais existé. L'empereur de Russie, n'a jamais eu l'intention d'épouser la France de se prêter à une démonstration qui l'échouerait et qui le rendrait sur la scène des rapports avec nous et sur l'état d'esprit du gouvernement de la République.

Un bruit de couloir. Paris, 6 mars. — D'après des bruits dont il est difficile de contrôler la valeur, l'empereur Guillaume, en raison de l'acceptation par la France de son invitation aux fêtes de Kiel, retarderait à 8 ou 10 jours l'inauguration qui devait avoir lieu le 17 juin. Le prétexte serait la glace qui, à cette date, obstruerait encore le canal. La raison véritable, c'est le désir d'éviter la date du 17 juin qui coïncide avec l'anniversaire de Waterloo.

Le ministre de l'Intérieur a fait connaître le sens des déclarations qu'il fera à la commission parlementaire de l'organisation municipale de Paris. Le ministre est opposé absolument à la création d'un conseil municipal de Paris, et à tout système d'organisation qui, directement ou indirectement, tendrait à instituer un conseil municipal. A ce point de vue, il est défavorable à la création d'un conseil général de la Seine distinct du conseil municipal de Paris, ce dernier devant, en cas d'existence séparée, devenir le plus important des deux conseils. Mais le ministre acceptera toute modification se rapprochant du droit commun, qui constituerait une amélioration du régime existant, en tenant compte de la réserve indiquée.

Le ministre de l'Intérieur a fait connaître le sens des déclarations qu'il fera à la commission parlementaire de l'organisation municipale de Paris. Le ministre est opposé absolument à la création d'un conseil municipal de Paris, et à tout système d'organisation qui, directement ou indirectement, tendrait à instituer un conseil municipal. A ce point de vue, il est défavorable à la création d'un conseil général de la Seine distinct du conseil municipal de Paris, ce dernier devant, en cas d'existence séparée, devenir le plus important des deux conseils. Mais le ministre acceptera toute modification se rapprochant du droit commun, qui constituerait une amélioration du régime existant, en tenant compte de la réserve indiquée.

Le ministre de l'Intérieur a fait connaître le sens des déclarations qu'il fera à la commission parlementaire de l'organisation municipale de Paris. Le ministre est opposé absolument à la création d'un conseil municipal de Paris, et à tout système d'organisation qui, directement ou indirectement, tendrait à instituer un conseil municipal. A ce point de vue, il est défavorable à la création d'un conseil général de la Seine distinct du conseil municipal de Paris, ce dernier devant, en cas d'existence séparée, devenir le plus important des deux conseils. Mais le ministre acceptera toute modification se rapprochant du droit commun, qui constituerait une amélioration du régime existant, en tenant compte de la réserve indiquée.

Le ministre de l'Intérieur a fait connaître le sens des déclarations qu'il fera à la commission parlementaire de l'organisation municipale de Paris. Le ministre est opposé absolument à la création d'un conseil municipal de Paris, et à tout système d'organisation qui, directement ou indirectement, tendrait à instituer un conseil municipal. A ce point de vue, il est défavorable à la création d'un conseil général de la Seine distinct du conseil municipal de Paris, ce dernier devant, en cas d'existence séparée, devenir le plus important des deux conseils. Mais le ministre acceptera toute modification se rapprochant du droit commun, qui constituerait une amélioration du régime existant, en tenant compte de la réserve indiquée.

Le ministre de l'Intérieur a fait connaître le sens des déclarations qu'il fera à la commission parlementaire de l'organisation municipale de Paris. Le ministre est opposé absolument à la création d'un conseil municipal de Paris, et à tout système d'organisation qui, directement ou indirectement, tendrait à instituer un conseil municipal. A ce point de vue, il est défavorable à la création d'un conseil général de la Seine distinct du conseil municipal de Paris, ce dernier devant, en cas d'existence séparée, devenir le plus important des deux conseils. Mais le ministre acceptera toute modification se rapprochant du droit commun, qui constituerait une amélioration du régime existant, en tenant compte de la réserve indiquée.

UN TERRIBLE DRAME A PARIS

Paris, 6 mars. — Un nommé Comte a tenté, ce matin, à 6 heures, avec sa femme, de se jeter dans la Seine. Elle fut recueillie dans une boucherie voisine dont les portes furent immédiatement fermées. Comte tira encore à travers les grilles trois coups de revolver qui, heureusement, n'atteignirent personne, puis, sentant sa vengeance lui échapper, il tourna l'arme contre lui-même et se logea deux balles dans la tête. Les deux blessés ont été transportés d'urgence à l'hôpital Lavoisier.

Le langage des singes. On se souvient encore, en France, du bruit que fit il y a dix ans cette nouvelle qu'un Anglais, le docteur Garner, se rendait en Afrique pour y étudier, en naturaliste, le langage de la langue de la langue. Le docteur Garner avait promis de donner à la science un grand nombre de faits nouveaux, en montrant que les singes, en parlant, se servent de la même langue que les hommes, et qu'ils ont même des idées et des sentiments. Mais, depuis dix ans, on n'a rien entendu de ce langage des singes. On se souvient encore, en France, du bruit que fit il y a dix ans cette nouvelle qu'un Anglais, le docteur Garner, se rendait en Afrique pour y étudier, en naturaliste, le langage de la langue de la langue.

La rentrée en scène de M. Cavaignac. Paris, 6 mars. — Le Figaro se demande quelle signification aura la rentrée en scène de M. Cavaignac. Notre confrère enregistre un bruit qui circule, dit-il, dans les milieux politiques, d'après lequel M. Cavaignac s'apprête à rentrer en scène. Ce bruit est démenti par M. Cavaignac lui-même, qui déclare qu'il n'a rien de prévu. Cependant, il est certain que M. Cavaignac n'est pas complètement oublié, et que son nom est encore souvent prononcé dans les milieux politiques.

La guerre entre la Chine et le Japon. Londres, 6 mars. — On télégraphie de Pékin, mardi, au Journal de ce matin: Le Japon a été autorisé à faire de grandes opérations militaires en Chine. On s'attend à ce que le Japon arrive à conclure la paix avec le Japon, il jouira en Chine d'un prestige considérable, qui le mettra à l'égal des grandes puissances. On s'attend à ce que le Japon arrive à conclure la paix avec le Japon, il jouira en Chine d'un prestige considérable, qui le mettra à l'égal des grandes puissances.

Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz.

La santé de M. François Coppée. Paris, 6 mars. — La santé de François Coppée continue à s'améliorer. Il est aujourd'hui en pleine convalescence. Les médecins, néanmoins, lui ont prescrit le repos le plus absolu. L'épidémie de la grippe. Montargis, 6 mars. — Loin de diminuer, l'épidémie de scarlatine qui sévit en ce moment dans ce département continue à faire de nombreuses victimes. On ne s'en préoccupe plus.

Le budget de la guerre. Discours de M. Cavaignac. M. Cavaignac continu son discours. Il rappelle la situation de nos effectifs comparés à celle des effectifs allemands. Il ne faut pas seulement chercher les chiffres, il faut chercher les raisons de ces chiffres. Il ne faut pas seulement chercher les chiffres, il faut chercher les raisons de ces chiffres.

La diplomatie russe. On mande de Saint-Petersbourg à la même feuille de la capitale de la Russie que les troupes allemandes ont été envoyées en Chine. On mande de Saint-Petersbourg à la même feuille de la capitale de la Russie que les troupes allemandes ont été envoyées en Chine.

NOUVELLES DU JOUR

M. Félix Faure aux réunions du Conseil supérieur de la guerre. Paris, 6 mars. — Le général Griaux approuve en ces termes la décision prise par le conseil supérieur de la guerre: «Les ministres qui viennent tour à tour diriger les débats y ont joué généralement bien et cessent d'être jugés par la Chambre. De plus, le conseil se renouvelle beaucoup trop rapidement par l'application de la limite d'âge. La présidence du conseil supérieur de la guerre doit être confiée à un homme de guerre, à un homme de guerre, à un homme de guerre.

La rentrée en scène de M. Cavaignac. Paris, 6 mars. — Le Figaro se demande quelle signification aura la rentrée en scène de M. Cavaignac. Notre confrère enregistre un bruit qui circule, dit-il, dans les milieux politiques, d'après lequel M. Cavaignac s'apprête à rentrer en scène. Ce bruit est démenti par M. Cavaignac lui-même, qui déclare qu'il n'a rien de prévu.

La guerre entre la Chine et le Japon. Londres, 6 mars. — On télégraphie de Pékin, mardi, au Journal de ce matin: Le Japon a été autorisé à faire de grandes opérations militaires en Chine. On s'attend à ce que le Japon arrive à conclure la paix avec le Japon, il jouira en Chine d'un prestige considérable, qui le mettra à l'égal des grandes puissances.

Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz. Hier, à la Chambre des communes, on s'est beaucoup occupé de Cornélius Herz.

La santé de M. François Coppée. Paris, 6 mars. — La santé de François Coppée continue à s'améliorer. Il est aujourd'hui en pleine convalescence. Les médecins, néanmoins, lui ont prescrit le repos le plus absolu. L'épidémie de la grippe. Montargis, 6 mars. — Loin de diminuer, l'épidémie de scarlatine qui sévit en ce moment dans ce département continue à faire de nombreuses victimes.

Le budget de la guerre. Discours de M. Cavaignac. M. Cavaignac continu son discours. Il rappelle la situation de nos effectifs comparés à celle des effectifs allemands. Il ne faut pas seulement chercher les chiffres, il faut chercher les raisons de ces chiffres.

La diplomatie russe. On mande de Saint-Petersbourg à la même feuille de la capitale de la Russie que les troupes allemandes ont été envoyées en Chine. On mande de Saint-Petersbourg à la même feuille de la capitale de la Russie que les troupes allemandes ont été envoyées en Chine.

La santé de M. François Coppée. Paris, 6 mars. — La santé de François Coppée continue à s'améliorer. Il est aujourd'hui en pleine convalescence. Les médecins, néanmoins, lui ont prescrit le repos le plus absolu. L'épidémie de la grippe. Montargis, 6 mars. — Loin de diminuer, l'épidémie de scarlatine qui sévit en ce moment dans ce département continue à faire de nombreuses victimes.

Paris, 6 mars. — Au cours de son audition par la commission d'enquête, le ministre de la guerre a été interrogé sur le projet de réduction de deux ans du service militaire. C'est ainsi, s'il faut en croire le *Politique colonial*, qu'il aurait l'intention de créer un *Politique colonial* général de l'Afrique-Occidentale englobant le Soudan, le Sénégal et la Guinée française.

La taxe d'abonnement. Paris, 6 mars. — On confirme que le gouvernement renouvellera la taxe d'abonnement sur les journaux et les congrégations religieuses d'avec le budget. On sait que cette disposition sera demandée par un député républicain, sans doute M. de Launay, au sein de la commission d'enquête sur le budget.

Le rendement des impôts. Paris, 6 mars. — L'Administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, tels que des monopoles de l'Etat pendant le mois dernier. Les résultats accusent une moins-value de 15.200.000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 53.091.700 fr. par rapport à la période correspondante de 1894.

La commission des conventions. Paris, 6 mars. — M. Marlinon vient en fin de faire parvenir au président de la Commission d'enquête sur les conventions de l'organisation municipale de Paris, si l'est déclaré absolument opposé à la création d'une mairie centrale à Paris.

La Comédie Française et M. Coquelin aîné. Paris, 6 mars. — M. Seligman, substitut du procureur de la République, a donné aujourd'hui ses conclusions dans le procès intenté par la Comédie Française à Coquelin aîné, à propos de sa participation à la Comédie Française. M. Coquelin aîné, sous peine de dommages et intérêts, de payer des sommes considérables de la Comédie Française, a été condamné à payer des sommes considérables de la Comédie Française.

M. Félix Faure. Paris, 6 mars. — M. Félix Faure a visité ce soir l'exposition de la Société internationale de peinture et de sculpture. L'Impératrice d'Autriche à Naples. Ajaccio, 6 mars. — L'Impératrice d'Autriche est partie aujourd'hui pour Naples. Le *Miramar* a levé l'ancre à midi.

Mort de froid. Valenciennes-sur-Rhône, 6 mars. — François Roussel, 85 ans, propriétaire à Monton, près Valenciennes, a été trouvé mort de froid, à 400 mètres de son habitation. Le ministre de la guerre à la Commission. Paris, 6 mars. — Le général Zurlinden, ministre de la guerre, a été entendu aujourd'hui par la Commission d'enquête sur le budget de la guerre. Le ministre a exposé qu'il n'avait pas besoin de ressources nouvelles pour payer les dépenses de la guerre.

La question juive au Reichstag. Berlin, 6 mars. — Le Reichstag a discuté les propositions dirigées contre l'immigration juive et le droit de naturalisation. L'opposition a été très vive. Le Reichstag a discuté les propositions dirigées contre l'immigration juive et le droit de naturalisation.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Rows include various financial instruments like Rentes, Obligations, and Actions.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Rows include various financial instruments like Rentes, Obligations, and Actions.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Rows include various financial instruments like Rentes, Obligations, and Actions.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Rows include various financial instruments like Rentes, Obligations, and Actions.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Rows include various financial instruments like Rentes, Obligations, and Actions.

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Cours. Rows include various financial instruments like Rentes, Obligations, and Actions.